



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONSEIL ACADEMIQUE DE LA VIE LYCEENNE

Compte-rendu de la séance du 12 février 2021



Pôle établissements et vie scolaire
Rectorat d'Orléans-Tours – 21, rue Saint-Étienne – 45043 ORLEANS
Tél : 02.38.79.39.40 – davl@ac-orleans-tours.fr



Conseil Académique de la Vie Lycéenne

Vendredi 12 février 2021

14h00-16h00

ORDRE DU JOUR

- Actualité de la Vie lycéenne – Enquête
- Laïcité et valeurs de la république.
- Attribution des fonds de vie lycéenne
- Education au développement durable
- Fête Lycéenne des arts et de la culture
- Supports de communication
- Questions diverses

MEMBRES DU CONSEIL ACADEMIQUE DE LA VIE LYCEENNE

Présidente

Madame Katia BEGUIN, Rectrice de l'académie Orléans-Tours

Représentants de la Région

Monsieur Charles FOURNIER, Vice-Président du conseil régional du centre Val de Loire. (*Absent*)

Représentant d'un réseau d'information, d'une association, d'une organisation, agissant dans le champ de la communauté éducative des jeunes :

Monsieur Thierry FEREY, Directeur du Centre régional Information jeunesse (CRIJ) et Centre d'Information Europe Direct (CIED), région Centre. (*Excusé*)

Madame Karima MADOUN, associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale (AROEVEN) Orléans-Tours

Représentants des associations de parents d'élèves

Madame Martine RICO, Coordonnatrice régionale, Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) Centre-Val de Loire et Monsieur **Martial GUILLIERE**, FCPE

Madame Alexandrine BLAVET, Présidente de l'union académique des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) centre Val de Loire. (*Excusée*)

Représentants de l'Education Nationale

Madame Véronique GUGGIARI, IA-DAASEN du Loiret, (*Excusée*)

Monsieur Thibaud PONTILLON, IA-IPR EVS,

Monsieur Philippe PICARD, CT-EVS,

Madame Karen PREVOST-SORBE, Coordonnatrice académique du Centre pour L'Éducation aux Médias et à l'Information (CLEMI) et Déléguée au Numérique adjointe

Madame Sandrine DEVOUCOUX, Conseillère de la Rectrice en charge de l'action sociale,

Madame Christine SZALKOWSKI, Psychologue de l'Education Nationale, chargée de mission égalité,

Monsieur Marc DUBOIS, Proviseur du lycée Charles Péguy d'Orléans,

Madame Emmanuelle LEMIALE, Proviseure du lycée Hôtelier de l'Orléanais d'Olivet, (*Excusée*)

Monsieur Rafaël CAUCHI, CPE au lycée Jean Zay d'Orléans,

Madame Odile BOLLENGIER, Professeure de Lettres au lycée Jacques Monod de Saint Jean de Braye,

Madame Caroline FERRIERE, suppléée par **Nathalie BEAUFORT**, Professeure d'HG/Lettres au lycée Jean de la Taille,

Madame Dominique RAVENEAU, Professeure d'HG au collège Jean Pelletier-Orléans, Chargée de mission EDD

Membres titulaires des représentants des élèves

Simon DELAVEAU, terminale générale, LPO BALZAC-D'ALEMBERT de Issoudun

Amandine DEVAUX terminale générale et **Pauline GRENOUILLOUX**, LG ROLLINAT de Argenton/Creuse

Max BENEDEYT, terminale générale, LGT JEAN MONNET de Joué-lès-Tours

Clovène PREUMONT, terminale générale, LG DESCARTES de Tours

Danyss NOEL, terminale professionnelle, suppléé par Marc-Antoine PIGEA, LPO THERESE PLANIOL de Loches

Celia PINET, terminale générale, LGT CHOISEUL de Tours (*Excusée*)

Nathan RENAULT, terminale générale, LGT FULBERT de Chartres

Zoé GEERBAERT, terminale générale, LGT FULBERT de Chartres

Emile VILLEJOURBERT, 1ere générale, LGT FRANCOIS PHILIBERT DESSAIGNES de Blois

Manon PERDREAU, 1ere générale, LGT FRANCOIS PHILIBERT DESSAIGNES de Blois

Mathéo CHARRON, 1ere technologique, LPO HENRI BRISSON de Vierzon

Maewenn PRIOUL, seconde générale, LGT MARGUERITE DE NAVARRE de Bourges

Guillaume TRIOT, 1ere générale, LGT JACQUES MONOD de Saint-Jean-de-Braye

Mathilde MILLOUET LESSERTEUR, terminale générale, LGT MONOD de Saint-Jean-de-Braye, (*Excusée*)

Benito DIYOKA KABANYISHI, terminale générale, LGT BERNARD PALISSY de Gien

Anne-Lise BAINIER, 1ere générale, LPO JEAN ZAY de Orléans,

Florent BONNEAU, terminale professionnelle, LP CHATEAUNEUF d'Argenton/Creuse

Krystal CHAMPIGNEUX, terminale professionnelle, LP CHATEAUNEUF d'Argenton/Creuse

Laury LUCAS, 1ère professionnelle, LP ELSA TRIOLET de Lucé

Margot DUPLAIX, 1ère professionnelle, LPGILBERT COURTOIS de Dreux,

Bastien JEAN, 1ère professionnelle, LPJACQUES CŒUR de Bourges (*Excusé*)

Margot LELIEVRE, 2eme année de CAP, LP JEAN GUEHENNO de Saint-Amand-Montrond (*Excusée*)



Webinaire animé par Didier Cnocquaert de l'association Loiret Nature Environnement

Ce 2ème CAVL, consacré à la laïcité et au développement durable, s'est tenu en visioconférence. Les résultats d'une enquête pilotée par les élus du CAVL, consacrée à l'état d'esprit des lycéens de l'académie ont été présentés en préliminaire.

Le compte rendu et le diaporama sont téléchargeables sur le site internet de l'académie, page CAVL : Cliquer [ici](#)

Les représentants lycéens élus au CAVL sont joignables par mail, en écrivant à leurs adresses mails académiques du type : prenom.nom@ac-orleans-tours.fr ou bien en écrivant au DAVL qui transmettra : davl@ac-orleans-tours.fr

OUVERTURE

Ouverture de Katia Béguin, Rectrice

Madame la Rectrice remercie l'ensemble des membres du CAVL pour leur présence.

Elle évoque le soulagement de la plupart des lycéens de terminale après la décision du Ministre d'évaluer les épreuves de spécialité du baccalauréat en contrôle continu. Seules les épreuves du grand oral, de philosophie et de français sont maintenues en contrôle terminal.

Pour une préparation efficace aux études supérieures et pour permettre à tous de valider son diplôme, les équipes pédagogiques des lycées doivent maintenant privilégier le retour à 100% en

présence des élèves de terminale et de toutes les classes à examen. Pour les lycéens, cela va de soi au regard de la concordance entre le choix des spécialités et l'orientation envisagée. C'est aussi une réponse à la crainte de voir apparaître des inégalités entre les lycées dont le fonctionnement serait différent.

Madame la Rectrice félicite les lycéens élus au CAVL pour leur sondage sur l'état psychologique des lycéens. Elle souligne la pertinence des questions. Elle pointe l'attention particulière de l'institution, des équipes de vie scolaire, des professeurs et des psychologues de l'éducation nationale pour que chaque élève puisse construire son parcours d'orientation et réussir, particulièrement en cette période de crise sanitaire.

Elle annonce le lancement des visioconférences de 55 minutes par le service académique d'orientation : des professeurs post-bacs présenteront ainsi les filières et répondront aux questions. L'idée est de combler la moins grande présence au sein des lycées. Madame la Rectrice souhaite favoriser les conditions de réussite et d'épanouissement en privilégiant les échanges humains. Par ailleurs, une aide à la recherche de stages professionnels est actuellement à l'étude.

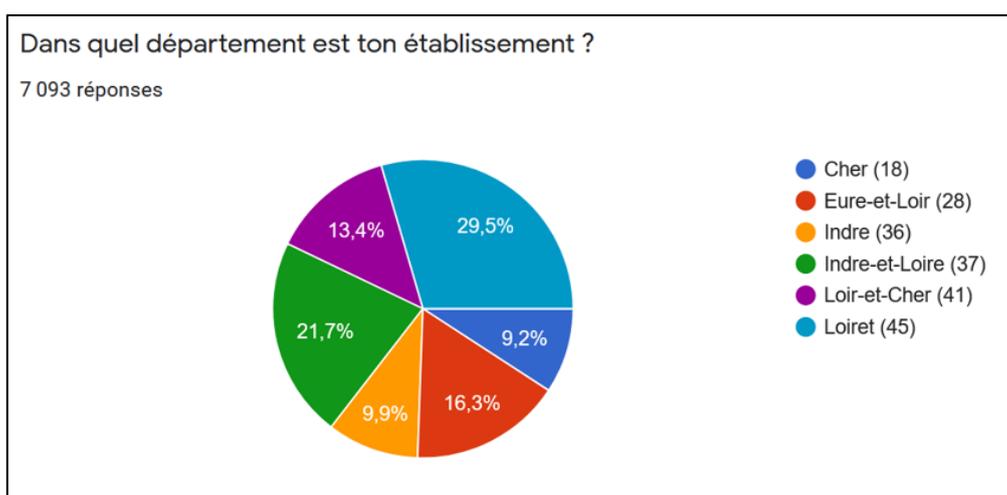
Madame la Rectrice signale l'immédiate réactivité des équipes pédagogiques en cas de fermeture d'établissement. Cela permet d'assurer la continuité pédagogique organisée à distance, avec les professeurs. C'est un grand progrès acquis en un an de crise sanitaire.

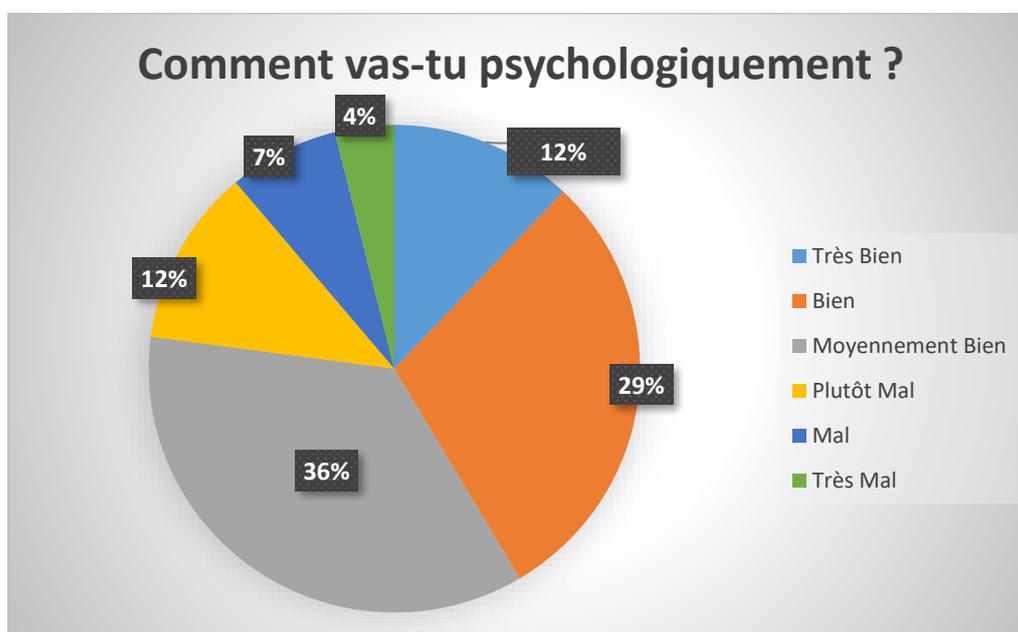
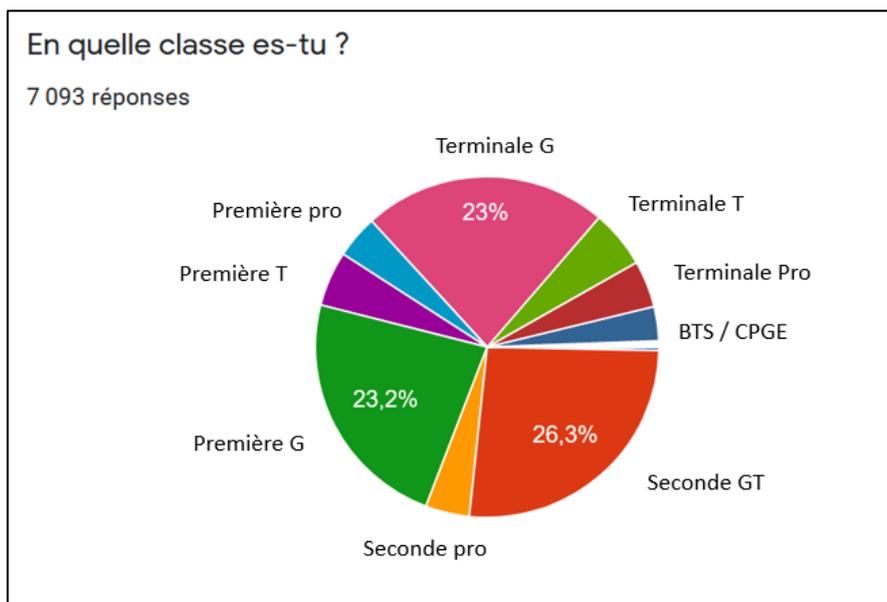
Pour finir, Madame la Rectrice rappelle que le ministère de l'éducation nationale intègre maintenant la direction de la jeunesse et des sports, et signale à ce propos que les élus du CAVL, qui, par essence, savent ce qu'est l'engagement, bénéficieront d'une information en avant-première, sur le service national universel (SNU) dès la semaine suivante.

ENQUETE CAVL SUR L'ETAT D'ESPRIT DES LYCEENS DE L'ACADEMIE

L'enquête menée par le CAVL a recueilli 7500 réponses en quatre jours. Tous les lycéens des EREA et Lycées publics ont été destinataires du questionnaire grâce aux relais des référents de vie lycéenne et par l'outil PRONOTE.

L'exploitation présentée ci-après porte sur les 7100 premières réponses.



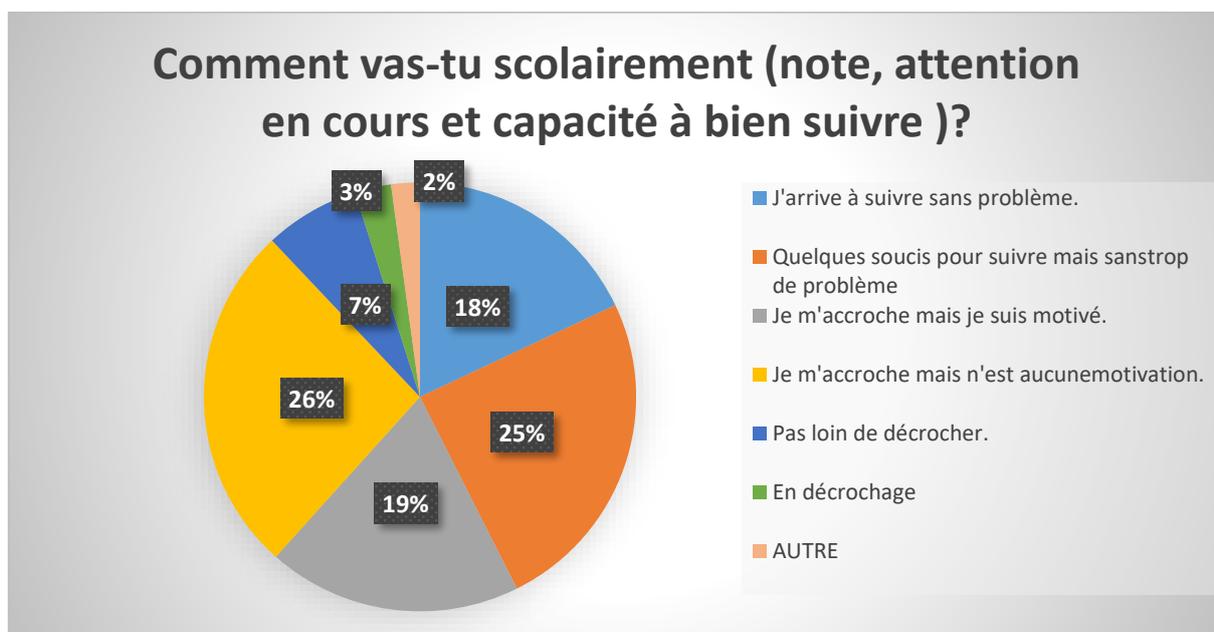


23% des lycéens déclarent aller mal ou très mal. 41% n'expriment aucune souffrance psychologique.

Etat	3ème prépa métier	Seconde	Première	Terminale	BTS/Prépa/ autres	TOTAL	PART EN %
Très Bien	9	337	261	225	29	861	12,08%
Bien	9	736	652	632	65	2094	29,39%
Moyennemen t Bien	5	708	829	876	121	2539	35,63%
Plutôt Mal	1	216	293	295	31	836	11,73%
Mal	0	109	189	203	17	518	7,27%
Très Mal	1	66	88	112	11	278	3,90%
Effectif total	25	2172	2312	2343	274	7126	

En février 2021, les lycéens se sentant plutôt mal, mal ou très mal, expliquent cet état de la manière suivante :

- Angoisse par rapport au virus. De très longues journées avec le masque.
- La COVID est dans toutes les conversations.
- Le rythme scolaire est inégal : trop de devoirs en présence, pas assez à distance. Manque de repère pour la quantité de travail à fournir.
- Difficulté pour se concentrer, impression de perdre ses journées durant l'enseignement à distance. L'organisation personnelle est difficile.
- La présence au lycée permet de voir d'autres horizons qui permettent souvent d'oublier ses soucis personnels. Lors de l'enseignement à distance, les soucis demeurent.
- Pression psychologique. Manque d'attention de la communauté éducative. Stress des enseignants qui déteint sur les lycéens.
- Incertitudes dues aux modifications du protocole pour les examens, à la réforme et au contexte sanitaire. Le stress est particulièrement important.
- Impression que le bac ne sera pas reconnu.
- Ambiance triste et sans joie au sein des classes. Manque de contacts sociaux. On ne voit plus ses amis. Trop de solitude. Le couvre-feu à 18H empêche les rencontres.
- Très en manque de sport. Très en manque d'activités. Il n'y a que l'école...
- Stress par rapport à l'avenir. L'organisation du forum de l'orientation à distance n'apporte pas toutes les réponses à nos questions.
- Problème de recherche de petits boulots pour payer un loyer.



43% des lycéens déclarent suivre les enseignements sans soucis particuliers. Un peu plus d'un quart disent avoir perdu toute motivation, mais ils s'accrochent. 10% déclarent être en décrochage.

Etat	3ème prépa métier	Seconde	Première	Terminal e	BTS/Prépa / autres	TOTAL	PART EN %
J'arrive à suivre sans problème.	5	444	396	397	38	1280	17,96%
Quelques soucis pour suivre mais sans trop de problème	10	565	572	558	51	1756	24,64%
Je m'accroche mais je suis motivé.	8	378	426	461	82	1355	19,01%
Je m'accroche mais n'est aucune motivation.	1	531	649	640	60	1881	26,39%
Pas loin de décrocher.		154	151	177	26	508	7,13%
En décrochage	1	65	65	57	6	194	2,72%
AUTRE	0	35	54	53	11	153	2,15%
Effectif total	25	2172	2313	2343	274	7127	

Quel est ton ressenti par rapport au protocole sanitaire (passage au réfectoire, présentiel, distanciel...), aux matières les plus touchées par ce protocole, mais aussi la préparation des examens et sur la vie au lycée dans cette période ?

Les réponses sont très mitigées.

POINTS POSITIFS :

- Bonne organisation dans certains établissements.
- L'enseignement à distance et l'hybridation plaisent à certains.
- Adaptation assez facile. L'annulation de la plupart des examens a permis de souffler et d'enlever un poids.
- Bon usage du gel. Respect de la distanciation sociale.

POINTS NEGATIFS :

- Le protocole semble insuffisant voire inexistant dans certains lycées (ouverture des fenêtres, file de la cantine, port du masque non respecté). Au contraire, le protocole est dur et pesant dans d'autres lycées.
- Port du masque très contraignant, notamment pour les internes.
- Hybridation : souvent épuisant et démotivant. L'effet sur les emplois du temps est très contraignant.
- Beaucoup de brassage d'élèves (réfectoires / couloirs). Problème de respect des gestes

barrières.

- TROP de pression au réfectoire. Manque de temps pour déjeuner.
- Préparation aux examens : trop de différences dans la notation des spécialités. Peu de DS. Il n'y a parfois que des DM. Problème du contrôle continu, lorsqu'un devoir est raté, cela pèse dans la moyenne.
- TROP d'évaluations lors du retour en présence après une période d'enseignement à distance.
- Inégalité entre les lycées.
- Il n'y a plus de sport.
- Certaines matières (maths, physique) sont compliquées à suivre à distance.
- Mauvaise communication (information sur le bac par exemple, sur les études post-bac). TROP de flou, notamment pour les épreuves.
- Manque d'interaction sociale à cause des gestes barrières (ne pas déjeuner avec ses amis, ne pas les voir, tendance à l'isolement).

Notons que les lycéens des niveaux à examens paraissent les plus soucieux dans leurs réponses. Les remarques des élèves de seconde, par exemple, sont plus apaisées par rapport à l'issue de la crise sanitaire, et donc, le protocole est bien souvent plus accepté dans l'état actuel.

Quelles propositions aimerais-tu que le CAVL relaie auprès du rectorat pour améliorer la situation actuelle dans les lycées et dans la vie en général ?

Comme toute la population française, les lycéens souhaitent un retour à la normal au plus vite. Un retour en classe entière pour ceux qui subissent l'hybridation, les satisferait. Pour cela, la plupart souhaiteraient être vaccinés au plus vite.

D'une manière générale, la demande d'accompagnement est forte. L'organisation des examens préoccupe majoritairement les lycéens, le « presque tout contrôle continu » est une source d'anxiété. Le bien-être est une priorité pour eux. Ce n'est pas contradictoire.

Les pistes proposées pour améliorer le quotidien relèvent bien souvent du contexte local dans lequel les lycéens évoluent. Leurs propositions pourraient probablement être mieux considérées si elles étaient relayées à la direction des établissements, par les élus des CVL.

Le CAVL encourage tous les CVL à construire leur propre enquête au sein de leur lycée.

Il y a tout à gagner dans la construction intergénérationnelle des protocoles sanitaires.

AU NIVEAU ACADEMIQUE, VOICI LES PROPOSITIONS LES PLUS REDONDANTES :

Général :

Volonté générale de passer soit en distanciel, soit en présentiel. L'hybridation apparaît difficile à vivre. Beaucoup demandent un nouveau confinement pour sortir de cette situation au plus vite, ou un protocole encore plus sévère.

À défaut d'avoir des règles communes entre les lycées, certains souhaitent favoriser les échanges d'idées d'un établissement à l'autre, pour enrichir les protocoles sanitaires.

Alléger le programme de français pour le bac.

Passer des épreuves types bac pour les spécialités avec un coefficient moins gros, mais pour un

entraînement aux examens, en condition. Pour éviter la pression et l'anxiété d'avoir un mauvais dossier, le coefficient de ses épreuves d'entraînement doit rester raisonnable.

Les lycéens souhaitent être informés d'un retour d'expérience sur le protocole sanitaire pour juger de la performance de celui-ci.

Communication :

Plus de communication et d'informations sur les épreuves (français, philo, grand oral) données par les lycées. Le stress est permanent lorsque l'information arrive à la dernière minute. L'information doit avoir un caractère officiel. Elle est trop souvent dispensée par les médias. La clarté et la fiabilité en souffrent.

Bien-être :

Mettre en place des cellules d'écoute psychologique pour ceux qui n'arrivent pas à gérer la pression liée à la situation actuelle. Beaucoup d'élèves souffrent de solitude et de tristesse. Proposer un numéro de téléphone dédié.

Ouvrir une salle pour discuter entre élèves. Type foyer ou MDL. Réouverture des salles de musique. Retour du sport à l'intérieur.

Plus d'animation comme des journées à thèmes. Pouvoir se changer les idées. Par exemple, volonté d'embellir son lycée en participant à la décoration.

Poubelles à masques, dédiées aux ordures COVID.

Etre attentif à l'hygiène, notamment dans les toilettes. Mettre à disposition du désinfectant.

Restauration :

Pose de paravent au réfectoire, pour séparer les tables.

Permettre aux élèves d'avoir accès à des repas chauds, à l'intérieur (hors cantine, car le temps manque souvent). Donner accès à des salles et à des micro-ondes, par exemple.

Enseignement :

Plus d'accompagnement de la part des professeurs lors de l'enseignement à distance. Plus d'équilibre dans l'enseignement entre les élèves qui sont en présence et ceux qui sont à distance.

Pour les devoirs à faire, utiliser une plateforme unique pour tous les professeurs et revoir à la baisse la charge de travail en distanciel. Il y a trop de devoirs à faire lors de la semaine de présentiel et trop de contrôles, ce qui est difficile à gérer.

Meilleure organisation de la diffusion des devoirs par PRONOTE. Trop de confusion entre les groupes destinataires, cela crée des malentendus

Certains souhaitent avoir des livres de cours en version numérique.

Proposer de l'aide aux devoirs et des cours de rattrapage.

Former les professeurs pour les cours à distance.

Faire des cours semi-présentiel et visio grâce à des caméras dans les salles.

Harmoniser les barèmes pour le contrôle continu, car les différences de notations sont importantes.

Orientation :

Davantage d'aide à l'orientation pour PARCOURSUP : accompagner, guider.

Les lycéens ne sont pas dupes par rapport à la difficulté de mettre en œuvre leurs souhaits. Ils sont conscients que parfois, ils formulent des propositions opposées. C'est évident, personne ne sera totalement satisfait des mesures adoptées. Cependant, prendre part individuellement à la réflexion collective permet à tous de s'insérer socialement et de mieux comprendre toute la complexité de construire un protocole commun et pragmatique. Et par là même, de mieux l'accepter.

Le CAVL remercie tous les lycéens qui ont répondu à cette enquête et s'excuse de pas avoir pu relayer l'ensemble des réponses. Cette synthèse reflète malgré tout l'extrême richesse des participations, et toute leurs diversités.

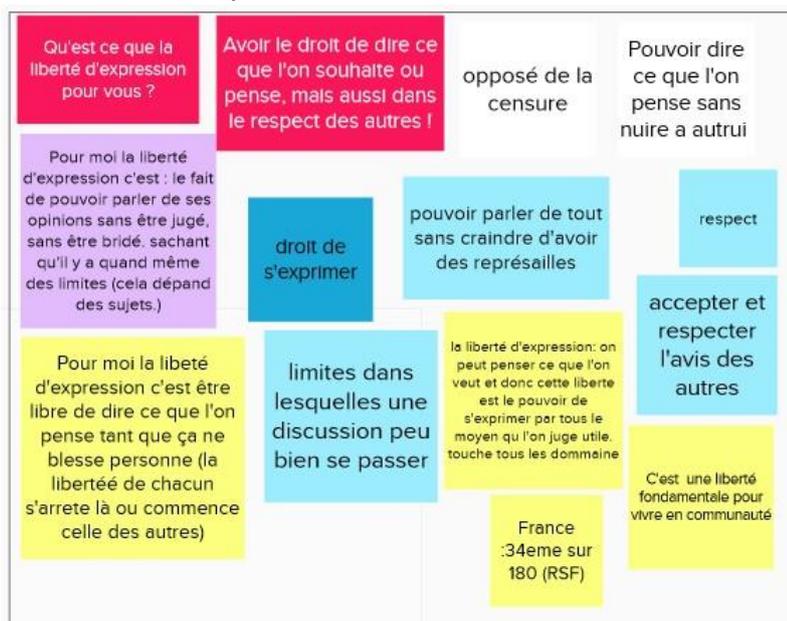
LAÏCITE ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE

Après la conférence de Madame Chaix (IA-IPR - référente académique laïcité), les élus du CAVL se sont répartis en trois groupes de travail :

- 1- Etudes de cas d'atteinte à la laïcité au sein des établissements – Charte de la laïcité. (Thibaud Pontillon, IA-IPR - référent académique laïcité)
- 2- Liberté d'expression ? Droit et déontologie des médias. Etudes de cas. Débats. (Association lycéenne « Jet d'encre »)
- 3- Techniques de débats et réseaux sociaux. (Association étudiante « Métier de l'Accompagnement Politique »)

L'éclairage particulier apporté par chacun des ateliers a permis de mesurer toute l'ampleur du concept de laïcité. Le CAVL relaie les ressources mises à disposition sur le site académique et encourage tous les CVL et CVC à consacrer une séance sur ce thème. La charte de la laïcité est un outil efficace pour ce travail. Elle a pour objectif de définir et d'expliquer la laïcité.

À destination des personnels, élèves et acteurs de la communauté éducative, elle rappelle que la compréhension, la transmission et le partage des valeurs de la République est une mission de l'École garantissant ainsi une liberté d'expression et une pluralité culturelle nécessaires pour la construction et l'épanouissement de tous.



Dans une vidéo, Abdennour Bidar, Inspecteur général et philosophe, explique en détail les enjeux de cette charte. Voici le lien : <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/educuer-a-la-laicite.html>

Le CAVL rappelle la date du 9 décembre : journée de la laïcité à l'école de la République. Des évènements peuvent être organisés, particulièrement ce jour-là : débats sur la liberté d'expression (exemple de problématique : décourage-t-on les propos racistes en leur interdisant

de s'exprimer ?), exposés sur la pratique des réseaux sociaux (Trollerie, sarcasme, ironie, culture du net) et sur la manière d'exercer son esprit critique vis-à-vis de l'information (débats entre utilisateurs, publications, commentaires...).

ATTRIBUTION DES FONDS DE VIE LYCEENNE

Depuis la mise en place de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances), les établissements reçoivent un budget globalisé, chaque lycée alimentant selon ses choix la ligne budgétaire « fonds de vie lycéenne ».

Les dispositions de la circulaire n°2014-092 du 16-07-2014 « Favoriser l'engagement des élèves », visent à encourager et à redynamiser les initiatives lycéennes au sein des établissements scolaires, notamment par la mise en place de la procédure d'appel à projets. Cette dernière a pour objet d'attribuer une dotation financière annuelle sur la base de projets spécifiques présentés par le Conseil de la Vie Lycéenne et élaborés sous la responsabilité du chef d'établissement.

Au fil des séminaires le CAVL a constamment amélioré son dispositif d'appel à projet. Les dossiers de participation sont envoyés dans les établissements par la délégation à la vie lycéenne. Ils guident les élus des CVL dans la construction de leur projet. Ils permettent de financer équitablement les lycées participants.

Les projets des CVL doivent répondre aux critères précisés ci-dessous :

- Projet visant à promouvoir l'expression et la communication des élèves au sein du lycée
- Projet de sensibilisation au développement durable
- Projet visant à prévenir et à prendre en compte les difficultés de l'élève, projet de lutte contre le décrochage scolaire
- Projet culturel et/ou actions de solidarité
- Projet visant à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie au sein du lycée
- Projet qui porte sur la formation des élèves à la citoyenneté : valeurs de la république, laïcité, médiation par les pairs...
- Projet visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir l'égalité : Harcèlement, Cyber harcèlement, Sexisme, racisme, stigmatisation des filières ...
- Projet contribuant à l'éducation aux médias et à l'information

Les élus du CAVL évaluent les dossiers en binôme, selon un barème établi à l'avance. Ils ne traiteront pas les dossiers de leur propre département.

Barème 2021 retenu par le CAVL pour l'évaluation des projets :

Evaluation du projet du CVL	11
Maison Des Lycéens Présence d'une MDL dans l'établissement / Actions menées par la MDL	2
Moyens à disposition des élus lycéens dans l'établissement	1
Actions en faveur de la lutte contre le Harcèlement	2
Fête lycéenne des arts et de la culture - FLAC Organisation d'une FLAC dans l'établissement - Qualité du programme	1
Taux de participation aux élections du CVL	1
Participation d'élèves du CVL à la présentation de la vie lycéenne	1
Média lycéens de l'établissement	1
TOTAL	20

REMARQUES : 3 points du barème (MDL, Moyen des élu, Média lycéen) sont attribués seulement si l'enquête annuelle de vie lycéenne du ministère a été renseignée.

Cette année, 22000 euros ont été réparti entre les 48 lycées qui ont déposé un dossier. Aucun établissement participant n'a démerité. L'effectif, quoiqu'en baisse de 6 unités, est remarquable du fait du contexte sanitaire. Le travail d'évaluation des projets est un travail important, intéressant et nécessaire qui permet de prendre la mesure des actions entreprises dans l'académie, département par département, lycée par lycée. Mais aussi, qui forme chaque CVL à la méthodologie de projet.

APPELS A PROJET 2021

Code EPLE	DPT	Sigle	Nom	INTITULE DU PROJET	Note /20	Subventions attribuées
0180009M	18	LP	JEAN DE BERRY	La république est dans le game ! (Ambassadeurs des valeurs de la république)	15,5	475,00 €
0180010N		LP	JEAN MERMOZ	Bientôt dans les Bacs !	15	455,00 €
0180024D		LGT	JEAN MOULIN	Croquer les pommes !	13	373,00 €
0180023E		LP	JEAN GUEHENNO	Mieux communiquer pour mieux se respecter	15,5	475,00 €
0180026F		LP	JEAN MOULIN	ça bourdonne au lycée Jean Moulin	14	414,00 €
0180033R		LPO	EDOUARD VAILLANT	Potager Pédagogique	18,5	598,00 €
0180036S		LPO	HENRI BRISSON	Santé ! Trinquez confortablement ! / Vivre ensemble : Lutter contre le harcèlement et les discriminations	16,5	516,00 €
0280009H	28	LP	DU BATIMENT PH DE L ORME	Réalisation d'une borne ARCADE pour l'internat	14	414,00 €
0280013P		LGT	EMILE ZOLA	Poubelle de tri extérieur	13,5	393,00 €
0280021W		LPO	EDOUARD BRANLY	Branly Graff	13,5	393,00 €
0281021H		LP	SULLY	Sully en herbe	14	414,00 €
0281047L		LGT	FULBERT	levirusdeinfo@fulbert.com	14,5	434,00 €
0281077U		LPO	SILVIA MONFORT	Récolte de jouet au profit du Secours Populaire de Chartres	12	332,00 €
0360002G		36	LG	ROLLINAT	Sang cible ! Stop à la précarité menstruelle	18
0360003H	LP		CHATEAUNEUF	Créons un foyer chaleureux pour tous !	14	414,00 €
0360005K	LPO		PASTEUR	Festival des talents	18	577,00 €
0360019A	LPO		GEORGE SAND	Un mégot, un vote : la planète préservée par nos cendriers écologiques	13	373,00 €
0360024F	LPO		BALZAC - D'ALEMBERT	Aménagement et équipement de la cafétaria de la MDL	15	455,00 €
0360043B	LPO		BLAISE PASCAL	Détente, convivialité et distanciation à l'internat de Blaise	12,5	352,00 €
0370016S	LPO		THERESE PLANIOL	Marre des gestes barrières, on veut des gestes qui sauvent !	12	332,00 €
0370032J	37	LP	FRANCOIS CLOUET	Lieu de vie, espace de bien-être et de développement durable : Implication des élèves dans l'aménagement du préau	13,5	393,00 €
0370035M		LGT	DESCARTES	Plantons, fleurissons, biodiversifions, du goudron aux bourdons !	16	495,00 €
0370036N		LGT	BALZAC	Un comptoir bar pour la cafétaria de la MDL !	14,5	434,00 €
0370037P		LGT	CHOISEUL	Un jour j'irai à la MDL avec toi !	14,5	434,00 €
0370039S		LGT	PAUL-LOUIS COURIER	Changeons les règles !	16	495,00 €
0370054H		LP	MARTIN NADAUD	Vivons notre lycée, donnons vie à notre foyer !	16,5	516,00 €
0370771M		LP	VICTOR LALOUX	Se sentir bien à Laloux : Bien-vivre et bien-être	15,5	475,00 €
0371099U		LP	HENRI BECQUEREL	Mobilisation collective pour faire du foyer des élèves un lieu de vie, de convivialité, de sociabilité	12,5	352,00 €
0371100V		LP	JOSEPH CUGNOT	Le bardier de Cugnot	17,5	557,00 €
0371417P		LGT	JEAN MONNET	Non à la précarité hygiénique	16	495,00 €
0371418R		LGT	JACQUES DE VAUCANSON	Salle zen	16,5	516,00 €
0410002E	41	LGT	FRANCOIS PHILIBERT DESSAIGNES	Au cœur de Dessaignes	14	414,00 €
0410031L		LP	ANDRE AMPERE	Halte aux préjugés !	15	455,00 €
0410036S		LP	DENIS PAPIN	La musique te réveille, te réveille et nous éveille	15,5	475,00 €
0410718H		LP	VAL DE CHER	Un mardi, un débat !	17,5	557,00 €
0410899E		LPO	HOTEL.ET TOURISME VAL DE LOIRE	Installation d'un garage à vélo dans le cadre de la mobilité douce et l'écomobilité	12	332,00 €
0430029m	43	LGT	BERNARD PALISSY	On suit les règles, mais sans tabou au lycée Palissy !	18	577,00 €
0430042B		LGT	DURZY	Organisation de La Flac sur le thème du cinéma	17	536,00 €
0430049J		LGT	POTIER	Trait d'union citoyen	18	577,00 €
0430062Y		LGT	DUHAMEL DU MONCEAU	Tu viens, on en parle ?	16,5	516,00 €
0430750W		LP	JEAN DE LA TAILLE	Les écodélégués entrent en action !	15,5	475,00 €
0430782F		LGT	VOLTAIRE	L'internat : Une réponse sociale et éducative au service de la réussite des élèves	11	291,00 €
0430786K		LP	PAUL GAUGUIN	L'internat : Une réponse sociale et éducative au service de la réussite des élèves	10,5	270,00 €
0431442Y		LP	CHATEAU BLANC	Lutte contre la morosité	14,5	434,00 €
0431462V		LGT	JACQUES MONOD	A travers vos yeux	14	414,00 €
0431483T		LPO	MAURICE GENEVOIX	Bien dans tes toilettes, bien dans ton lycée !	19	618,00 €
0431484U		LGT	FRANCOIS VILLON	La semaine de l'Eco Villon (Environnement, climat et océans)	18,5	598,00 €
0431526P		LGT	CHARLES PEGUY	Ecolumour	17	536,00 €
Total					48	22 003,00 €

CAVL EDD

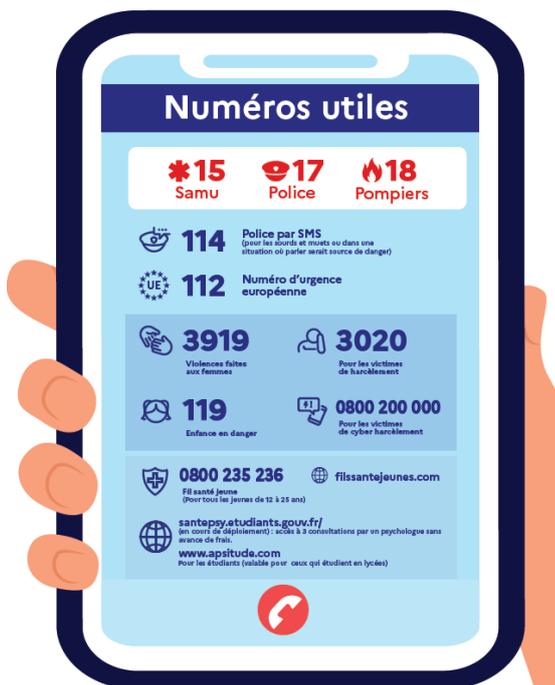
Une grande partie du séminaire de préparation a été dédiée à l'Education au développement durable (EDD).

Les élus lycéens du CAVL ont travaillé sur la FRESQUE DU CLIMAT. Cette formation animée par l'association LOIRET-NATURE-ENVIRONNEMENT est normalement destinée aux volontaires du service civique. Elle a pour objectif de former des futurs formateurs. Les élus CAVL peuvent ainsi animer des ateliers en Inter-CVL ou en réunions de formation des écodélégués. Voici les objectifs : connaître les causes du changement climatique, appréhender certaines de ses conséquences, organiser des notions en fonction de leurs liens causes/conséquences, travailler en groupe, échanger et débattre.



Choix des grandes orientations du CAVL en rapport avec les ODD

Présentation et approfondissement des propositions évoquées au CNVL. Le CAVL a choisi de



travailler principalement sur les objectifs de développement durable (ODD) suivants : ODD3 (bonne santé et bien-être), ODD4 (Education de qualité), ODD5 (Egalité des sexes). Une première réflexion a été engagée sur la mise en place en académie, notamment par une communication forte en rapport avec l'ODD3 : une affiche répertoriant les numéros d'urgence, d'aide et de soutien, a été réalisée et sera diffusée dans tous les lycées.

Participation au 1er webinar académique des éco délégués.

Des membres du CAVL ont pris part à la présentation des projets locaux et ont pu dialoguer avec madame Brune Poirson, vice-présidente de l'assemblée des Nations Unies pour l'environnement. La préparation s'est déroulée en amont avec le réseau des professeurs ressources académiques et les 3 coordonnateurs académiques.

Projets à venir

Approfondissement de la connaissance des objectifs de développement durable. Intérêt & Mise en œuvre.

Découverte et promotion de l'Economie sociale et solidaire (ESS). Une convention de partenariat vient d'être signée avec la chambre régionale ESS et l'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République). On y parlera mutuelles, associations, coopératives, ressourceries ... une autre façon d'envisager l'économie.

FETE LYCEENNE DES ARTS ET DE LA CULTURE

La FLAC – Fête lycéenne des arts et de la culture - répond à une proposition des élèves du CAVL. L'initiative a été validée par le Recteur en séance plénière du CAVL du 4 décembre 2013.

Il s'agit de créer dans chaque lycée de l'académie un événement éducatif fédérateur centré sur les arts et la culture, rassemblant les élèves et la communauté éducative autour d'un projet commun. Le Conseil de vie lycéenne - adultes et élèves - et la Maison des lycéens sont les instances supports pour la co-organisation avec l'ensemble des personnels. Cette manifestation est une opportunité pour conforter l'implication des élèves dans la vie de leur lycée.



La FLAC contribuera :

- à nouer vie lycéenne, vie scolaire et parcours artistique et culturel au sein de l'établissement,
- à nouer des liens entre l'établissement et le territoire sur lequel il se déploie.

La FLAC sera organisée durant la semaine qui précède les vacances de printemps - cette année du 19 au 24 avril 2021. Les établissements organisent la FLAC sur une ou plusieurs journées choisies durant cette semaine.

« SAUTEZ DANS LA FLAC ! »

A L'INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

La FLAC

- Valorise la vie lycéenne et les clubs du lycée (MDL),
- Encourage les projets du CVL,
- Sensibilise les élèves aux arts et à la culture,
- Contribue à la mise en œuvre du parcours artistique et culturel pour tous les élèves,
- Développe les compétences hors cadre scolaire, favorise l'engagement et la prise de responsabilité,
- Rassemble et favorise la cohésion, pour des effets bénéfiques sur le climat d'établissement,
- Développe la démarche citoyenne et le sentiment d'appartenance.

AVEC L'EXTERIEUR :

La FLAC

- Favorise la curiosité, développe la (re)connaissance,
- Ancre l'établissement dans le tissu culturel de proximité,
- Encourage les lycéens à un regard différent sur leur territoire,
- Contribue à renouveler l'image de l'établissement,
- Promeut les formations de l'établissement (approche par le PDMF),
- Aide à développer les partenariats.



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité



Ouverture d'un compte Instagram du CAVL

Outils d'information puissant pour le public lycéen visé, INSTAGRAM est un canal de communication inévitable pour les jeunes. Le CAVL a besoin de visibilité. Twitter est considéré comme un réseau archaïque et trop polémique par les lycéens.

En 2020, 23 académies sur 30 avaient déjà un compte INSTAGRAM. 16 CAVL gèrent leur propre compte

Les six membres de la commission communication du CAVL et la cellule communication du rectorat, ont défini la ligne éditoriale et rédigé une charte de bonne conduite. Les élus CAVL sont administrateurs du compte. Le DAVL et la webmaster du rectorat sont des modérateurs et assure la pérennité du compte. Le directeur de publication est Nathan Renault, du lycée Fulbert de Chartres.

Vous pouvez maintenant suivre les publications du compte INSTAGRAM : **cavl_orleans_tours**



CHARTRE MEDIA

Réseaux sociaux du CAVL



Un directeur de publication est désigné parmi les membres de la commission communication du conseil académique de la vie lycéenne (CAVL). Le délégué académique à la vie lycéenne et le webmaster du service communication du rectorat sont les modérateurs du compte. Les membres de la commission sont tous auteurs, sans validation des contenus a priori, dans une relation de confiance établie entre eux. Le média utilisé traitant des données à caractère personnel, il fait l'objet d'une inscription au registre du rectorat qui en est responsable au regard des obligations du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

OBJECTIFS

- Informer des événements liés à la vie lycéenne, à l'orientation, à l'engagement en tant que citoyen.
- Créer du lien entre lycéens et élus, échanger.
- Rendre compte des propositions, des publications, des réunions, des événements et actions, des enquêtes.
- Ouvrir un espace d'échanges, de veille, de débats et d'engagement lycéen.

LIGNE EDITORIALE

Les publications sont toutes en rapport avec la vie lycéenne, l'orientation, l'engagement citoyen des jeunes. Elles favorisent la communication et les échanges entre les lycéens et leurs représentants élus.

DROITS

Liberté d'expression dans le cadre du respect de la loi.
Liberté de contenu et droit d'opinion.

OBLIGATIONS & CONSEILS

- Respecter le droit à la propriété intellectuelle, à l'image, gérer les autorisations et consentements.
- Respecter le principe de laïcité.
- Pas de diffamation. Pas de discrimination.
- Produire une information fiable et vérifiée. Si besoin, citer les sources.
- Contribuer au nom du CAVL et pas en son nom personnel.
- Les abonnements sont soumis à contrôle des membres de la commission.
- Rectifier les contenus erronés.
- Pas de publicité à but commercial.
- Pas de message personnel. Pas de promotion en faveur d'une personne ou d'un groupe de personne souhaitant augmenter sa visibilité, notamment au moment des élections.
- Pas de prise de position lors de manifestations ou de mouvement sociaux.
- Ne pas modifier les paramètres du compte, ne pas donner le mot de passe.
- Les publications sont régulières, sans contrainte et accessibles à tous.
- Droit à l'image : Pas de publication de photos où apparaisse des personnes n'ayant pas donné leur consentement écrit.
- Répondre aux commentaires dans le respect des personnes et la cordialité, même en cas d'insultes. (Garder une copie d'écran)
- Possibilité de relayer les informations des CVL, MDL, CAVL, MEN, FMDL, ... Si ceux-ci entre dans le cadre des points précédents.
- Le mot de passe est modifié chaque année scolaire.

Nouveau logo

Une discussion s'est installée sur les propositions de nouveau logo pour le CAVL. Le logo en vigueur datait de 2007 (14 ans). Une étude avait été menée l'année passée pour le remplacer. Diverses propositions avaient été réalisées :



Logo 2007



Projets de logo :



Une réflexion sur les symboles identifiants notre académie a conduit à axer la création sur le château de Chambord. Il a l'avantage de représenter la Loire et le patrimoine. Ensuite, Jeanne d'Arc a été retenue. Elle est le symbole de la libération d'Orléans, jeune et fille, ce qui révolutionnait beaucoup les codes en vigueur de l'époque.



La cathédrale de Chartres n'a pas séduit, notamment à cause de la symbolique religieuse. La recherche s'est alors portée sur l'aspect rural de notre académie et sur les grands auteurs de la littérature qu'elle a abrités : Balzac, Proust, George Sand... Malheureusement, les essais (ajout d'une bonde d'étang ou d'un livre, par exemple) surchargeaient trop le logo.



FINALEMENT, Le logo adopté est :



Merci à Dana Farhat pour sa création.

PROCHAIN CAVL : MERCREDI 26 MAI 2021

JEUDI 4 FEVRIER

9H45-9H55 Accueil

9H55-10H20 Informations - Organisation de la fin de l'année :

- Jury NAH, Assises du journalisme, dates FLAC, 3^{ème} CAVL et Inter CVL
- Enquête auprès des lycéens sur les conditions liées à la crise sanitaire. Relevé de leurs propositions. Construction d'une plateforme d'entraide ?
- Cartes de visite et adresses mail. Trombinoscopes, Capsules vidéos ?

10H20-10H50 Appels à projets du CAVL – Organisations des corrections – Appropriation du barème. Présentation du PADLET.

11H00 -12H00 Conférence :

Laïcité et Valeurs de la République, par Madame Florence Chaix, Inspectrice d'académie, Référente académique laïcité.

14H00-15H00 Ateliers :

- 1- Etudes de cas d'atteinte à la laïcité au sein des établissements – Charte de la laïcité. (*Thibaud Pontillon, Inspecteur d'académie, Référent académique laïcité*)
- 2- Liberté d'expression ? Droit et déontologie des médias. Etudes de cas. Débats. (*Association lycéenne « Jet d'encre », Pierre Hémono*)
- 3- Techniques de débats et réseaux sociaux. (*Association étudiante « Métier de l'Accompagnement Politique », Elisa Baubert*)

15h15 - 16h00 Plénière : Un rapporteur de chaque groupe présentera une synthèse de son atelier et les propositions qui en sont issues. Ces propositions seront complétées par l'ensemble des élus CAVL pour être présentées à la Rectrice, le 12 février.

16h10 - 17h00 Communication – Logo – Compte Instagram – Flac 2021
(*Julien Guillier, Dana Farhat, Gwendoline Foisnel*)

VENDREDI 12 FEVRIER

9H00-12H00 LA FRESQUE DU CLIMAT, intervention de Didier Cnocquaert, de l'association Loiret Nature Environnement. (*Dominique Raveneau, professeure référente EDD*)

9h-9h15 : présentation de Loiret Nature Environnement

9h15-10h : montage changement climatique joint

10h-10h15 présentation de l'outil KLAXOON

10h15-11h15 travail en sous-groupes sur la fresque du climat

11h15-11h30 débriefing et échange avec les élèves

14H00-16H00 Réunion plénière du CAVL